

PRENEZ LA PAROLE



RENOUER LE DIALOGUE ?

Depuis trop longtemps, les PNC sont considérés comme une population infantile, irrationnelle, à qui il n'est pas nécessaire d'expliquer. Des exécutants, pas des collaborateurs.

De notre point de vue, notre employeur nous empêche de faire un travail de qualité en nous plaçant dans une course à la performance **QUANTITATIVE**, antagonique avec la **QUALITÉ** du travail et du service, pourtant affirmée comme étant une priorité par la Direction dans sa communication vis-à-vis des passagers.

Dans de trop nombreux cas et avec certaines configurations cabine, **la conscience professionnelle des PNC devient un fardeau** dont notre collectivité doit se défaire pour atteindre les objectifs exclusivement quantitatifs de la Direction. Les PNC souffrent de ce qui peut être appelé le syndrome de la **QUALITÉ EMPÊCHÉE**.

Le Conseil d'Administration nous semble le bon endroit pour parler des prescriptions schizoéphrènes venant de nos Directeurs, de l'absence de dialogue, d'écoute, et de respect.

AUJOURD'HUI, LA PLUS GRANDE **RICHESSSE** DU GROUPE AIR FRANCE, C'EST SON **PERSONNEL**, SON **CAPITAL HUMAIN**.



À QUOI ÇA SERT ?



Dans ce Conseil d'Administration de 18 personnes, 6 postes sont soumis aux suffrages des salariés, un seul est réservé aux PNC. Dans cette instance, il serait illusoire de penser qu'un rapport de force pourrait avoir une quelconque efficacité.

Néanmoins, le rôle de l'administrateur PNC peut être salutaire pour notre profession. Il doit confronter le CA à la réalité de ce que vivent les PNC et les clients à bord. Il doit éclairer le conseil d'une réelle vision opérationnelle, faire comprendre nos contraintes, partager les sentiments recueillis auprès de la clientèle.

De trop nombreuses décisions prises dans le confort d'un bureau se transforment en véritables catastrophes lorsqu'elle se heurtent à la RÉALITÉ DU VOL et aux CONTRAINTES DE LA CABINE.

Le rôle de l'administrateur PNC devient utile dans sa fonction de veille quant à la stratégie de l'Entreprise, sur le court, le moyen ET le long terme. Il doit appréhender les impacts sociaux des débats du CA, envisager les conséquences pour l'avenir et faire entendre la voix des PNC.

VOTEZ

POUR LA LISTE



UNAC CFE CGC